



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION  
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



# CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM NATIONAL MX1

www.ffmoto.org

Date de début : 20/7/2013 Date de fin : 21/7/2013 N° d'inscription FFM : 18  
 Lieu : La Blanche Roche N° d'affiliation : 1858  
 Moto-Club : RC OUVILLE  
 Nom de l'Organisateur Technique : Heugnet Sandrine  
 Adresse : 7 bis les hauts de suville  
 e-mail : heugnet.sandrine@hotmail.fr Téléphone : 02 33 56 13 83  
 Site Internet : mc-ouville.com

### ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	Harivel Bernard	Licence N° 047233
Délégué FFM (Président du Jury)	Sekier Philippe	Licence N° 22166
1er Membre du Jury	David Crochet	Licence N° 139510
2ème Membre du Jury	Jean Yves ANGES	Licence N° 939048
Commissaire technique responsable	Jean Claude PINEL	Licence N° 26382
Responsable du chronométrage	Danielle FABRIEN	Licence N° 9879
Responsable du parc coureurs	Pierre FABRIEN Pierre GEORGES	Licence N° 5880 Licence N° 170403

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

### ARTICLE 3 - CATEGORIE

#### National MX1 :

- Age .....15 ans minimum
- Licences .....NCA / Inter / Inter Jeune
- Cylindrée .....Classes 3 & 4
- Plaques .....Numéro noir sur fond blanc

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

En ce qui concerne le Championnat de France National MX1 :

- Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.
- En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.

#### Prix d'arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée des primes ci-dessous

Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime
1er	75 €	6e	30 €	11e	20 €	16e	10 €
2e	66 €	7e	28 €	12e	18 €	17e	8 €
3e	60 €	8e	26 €	13e	16 €	18e	6 €
4e	54 €	9e	24 €	14e	14 €	19e	4 €
5e	48 €	10e	22 €	15e	12 €	20e	2 €





1913-2013 • 100 ANS DE PASSION  
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



#### ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

##### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

##### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au jury.

#### ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

#### ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ..... *Mulot Lionel*

Nombre de secouristes ..... *12*

Hôpital le plus proche ..... *15 kms*

Nombre d'ambulances ..... *2*

Temps de trajet (en mn) ..... *10 mn*

#### ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

##### Accès

Nom du circuit ..... *La Blanche Roche*

Ville la plus proche ..... *COURTAUCES*

Coordonnées GPS .....

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

##### Caractéristiques

Longueur ..... *1900 m*

Largeur de la grille de départ ..... *36 m*

Nombre de poste de Commissaires de piste ..... *26*

Largeur minimum ..... *6 m*

Longueur de la ligne droite de départ ..... *80 m*

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultanément sur le circuit.

Capacité en essais ..... *45* Motos

Capacité en manche ..... *45* Motos

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

<p>VISA CLUB</p> <p>Date : le <i>15 Mars 2013</i></p> <p>Signature : <i>[Signature]</i></p> 	<p>VISA LIGUE</p> <p>Date : le <i>9 Avril 2013</i></p> <p>Signature : <i>[Signature]</i></p> 	<p>VISA FFM N° <i>1310682</i></p> <p>Date : le <i>10/07/2013</i></p> 
---	---	--





1913-2013 • 100 ANS DE PASSION  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



# FFM MOTOCROSS

www.ffmoto.org

## SOLO / SIDE-CAR / QUAD

Date de début : **20/07/2013** Date de fin : **21/07/2013** N° d'inscription FFM : ..... **18**

Lieu : **LA BLANCHE ROCHE OUVILLE**

Moto-Club : **OUVILLE MOTO CLUB** N° d'affiliation : ..... **1858**

Nom de l'Organisateur Technique : **HEUGUET SANDRINE**

Adresse : **7 BIS LES HAUTS DE SURVILLE 50570 MARIGNY**

e-mail : **heuguet.sandrine@hotmail.fr** Téléphone : ..... **06 73 20 21 67**

Site Internet : **mc-ouville.com**

### ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### ARTICLE 2 - OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Directeur de course .....	<b>HARIVEL Bernard</b>	Licence N° <b>047233</b>
Président du Jury ou Arbitre.....	<b>SEHIER Philippe</b>	Licence N° <b>22164</b>
1er Membre du Jury .....	<b>CROCHET David</b>	Licence N° <b>139510</b>
2ème Membre du Jury .....	<b>ANGES Jean Yves</b>	Licence N° <b>039048</b>
Commissaire technique responsable.....	<b>PINEL Jean claude</b>	Licence N° <b>26382</b>
Responsable du chronométrage .....	<b>FABIEN Pierre</b>	Licence N° <b>9880</b>

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

### ARTICLE 3 - CATEGORIES

Nom	Description (âge, type de véhicule, licences, tarifs...)
<b>NATIONAUX B</b>	<b>15 ans et plus, moto, NCB, 25 €</b>
<b>Nationaux vétérans</b>	<b>15 ans et plus, moto, NCB, 25 €</b>
<b>Normandie ESPOIR 65 cc</b>	<b>6 à 12 ans, moto, NJ1 ou NJ 2 ou NJ3, 25 €</b>
<b>Normandie ESPOIR 85 cc</b>	<b>9 à 16 ans, moto, NJ1 ou NJ 2 ou NJ3 ou NCA, 25 €</b>
<b>Normandie QUAD</b>	<b>15 ans et plus, QUAD, NCB, 30 €</b>
<b>NATIONAUX A et B</b>	<b>15 ans et plus, moto, NCB, 25 €</b>
<b>National B GAZ BIKE</b>	<b>15 ans et plus, moto, NCB, 25 €</b>

#### Engagements :

Site Internet..... **mc-ouville.com**

Contact..... **MR POTIN DIMITRI**

Adresse..... **8 LA CROIX DE LATRE 50680 MOON SUR ELLE**

Téléphone..... **0604158257** e-mail..... **dimitri.potin@lebon-sa.fr**

#### Chronométrage :

Location de transpondeurs ... **Oui**

Tarif de location..... **Caution.....**



#### ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

##### Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :  oui  non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

##### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

##### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avvertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

#### ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

#### ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical . . . . .	<b>MULOT Lionel</b>		
Nombre de secouristes . . . . .	<b>12</b>	Nombre d'ambulances . . . . .	<b>2</b>
Hôpital le plus proche . . . . .	<b>15 KMS</b>	Temps de trajet (en mn) . . . . .	<b>10 mm</b>

#### ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

##### Accès

Nom du circuit . . . . .	<b>Terrain de la Blanche roche</b>
Ville la plus proche . . . . .	<b>COUTANCES</b>
Coordonnées GPS . . . . .	

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

##### Caractéristiques

Longueur . . . . .	<b>1900 ml</b>	Largeur minimum . . . . .	<b>6 ml</b>
Largeur de la grille de départ . . . . .	<b>36 ml</b>	Longueur de la ligne droite de départ . . . . .	<b>80 ml</b>
Nombre de poste de Commissaires de piste . . . . .	<b>26</b>		

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais ----- Pour les motos <b>45</b>	Pour les quads ou side-cars <b>35</b>
Capacité en manche ----- Pour les motos <b>45</b>	Pour les quads ou side-cars <b>35</b>

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

<p><b>VISA CLUB</b> Date : le <b>04/05/2013</b> . . . . . Signature : </p> 	<p><b>VISA LIGUE</b> Date : le <b>07/05/2013</b> Signature : </p> 	<p><b>VISA FFM N° 13/0682</b> Date : le <b>10/07/2013</b> Signature : </p> 
---	--	---

## HORAIRES MOTO-CROSS DU SAMEDI 20 JUILLET

9H00– 10H30 : Contrôles administratif et technique	90'
10H35– 10H50 : 1 er entrainement Nationaux B	12'
11H00 – 11H15 : 1 er entrainement Trophée VETERANS	12'
11H20– 11H35 : 1er entrainement Educatif 65 cc	15'
11H40 – 11H55 : 1 er entrainement Educatif 85 cc	15'
12H00 – 12H15 : 1 er entrainement Trophée QUAD	12'

### **12H15 – 13h30: REPAS**

13H30 – 13H45 : 1 <sup>er</sup> manche Nationaux B	15'+1t
13H50– 14H05 : 1 <sup>er</sup> manche Trophée VETERANS	15'+1t
14H10 – 14H20 : 1 er manche Educatif 65 cc	8'+1t
14H25– 14H40 : 1 er manche Educatif 85 cc	12'+1t
14H45– 15H00 : 1 <sup>er</sup> manche QUAD	15'+1t

### **15H05 – 15h25: ENTRACTE**

15H25– 15H40 : 2 ème manche Nationaux B	15'+1t
15H45– 16H00 : 2 ème manche Trophée VETERANS	15'+1t
16H05 – 16H15 : 2 ème manche Educatif 65 cc	8'+1t
16H25– 16H40 : 2 ème manche Educatif 85 cc	12'+1t
16H45 – 17H00 : 2 ème manche QUAD	15'+1t

### **17H00 – 17h20 : ENTRACTE**

17H20 – 17H35 : 3 <sup>ème</sup> manche Nationaux B	15'+1t
17H40 – 17H55 : 3 <sup>ème</sup> manche Trophée VETERANS	15'+1t
18H00 – 18H10 : 3 ème manche Educatif 65 cc	8'+1t
18H20– 18H35 : 3 ème manche Educatif 85 cc	12'+1t
18H40– 18h55 : 3 <sup>ème</sup> manche QUAD	15'+1t

### **19H00: REMISE DES PRIX**

19H30 – 20H00 : TRIAL ACROBATIQUE	
20H00 – 20H30 : FREESTYLE	
20H30 – 22H45 : CONCERT avec le groupe	
22H45 -23H15 : SPECTACLE DE CRACHEURS DE FEU	
23H15: FEU D'ARTIFICE	



## HORAIRES MOTO-CROSS du DIMANCHE 21 JUILLET

8H00 – 9H00 : Contrôles administratif et technique	60'
9H05 – 9H20: 1 <sup>er</sup> entraînement Nationaux A & B	12'
9H25 – 9H40 : 1 <sup>er</sup> entraînement Trophée GAZ BIKE	12'
9H45 – 10H15 : 1 <sup>er</sup> entraînement Championnat de France MX1	30'
10H20– 10H35 : 2 <sup>ème</sup> entraînement Trophée de Normandie B	12'
10H40 – 10H55 : 2 <sup>ème</sup> entraînement Nationaux A et B	12'
11H00 – 11H05 : Test Départ	5'
11H05– 11H30 : Qualification championnat de France	25
11H35– 11H50: 1 <sup>er</sup> manche Nationaux A & B	15'+1t
11H55 – 12H10 : 1 <sup>er</sup> manche Trophée GAZ BIKE	15'+1t

### **12H15 – 13H45 : PAUSE DEJEUNER**

13H45 – 14H00 : 2 <sup>ème</sup> manche Nationaux A & B	15'+1t
14H10 – 14H35 : 1 <sup>er</sup> manche Chpt de France MX1	20'+2t
14H40 – 14H55 : 2 <sup>ème</sup> manche Trophée GAZ BIKE	15'+1t
15H00 – 15H25: TRIAL ACROBATIQUE	25'
15h25 – 15H50: FREESTYLE	25'

### **15H50 – 16h10 : ENTRACTE**

16H10 – 16H35: 2ème manche Chpt de France MX	20'+2t
16H50 – 17H05: 3 <sup>ème</sup> manche Nationaux A& B	15'+1t
17H10 – 17H25 : 3 <sup>ème</sup> manche Trophée GAZ BIKE	15'+1t
17H35 – 18h00 : 3 <sup>ème</sup> manche Chpt de France MX1	20'+2t

### **18H00– 18H15 : ENTRACTE**

18H15– 18H40: TRIAL ACROBATIQUE	30'
18H40 – 19H10 : FREESTYLE	30'

### **19H15: REMISE DES PRIX**





